



APPEL de RÉSUMÉS
51^{IÈME} Congrès annuel
Association canadienne de chirurgie pédiatrique

19 au 21 Septembre 2019

Hôtel Le Concorde, Québec, Qc, Canada



Le comité organisateur vous invite à soumettre vos résumés pour présentation au 51^{ième} Congrès annuel de l'Association canadienne de chirurgie pédiatrique qui se tiendra du jeudi 19 septembre au samedi 21 septembre 2019 dans la ville historique de Québec. Un formulaire de soumission de résumés est disponible en ligne sur le site internet de l'ACCP à l'adresse www.caps.ca, via le lien « Annual Meeting/Congrès annuel », puis « Call for Abstracts/Appel de résumés ».

Nous sommes intéressés par tous les sujets en lien avec la chirurgie pédiatrique incluant la recherche fondamentale et clinique, les séries de cas, l'éducation, la chirurgie thoracique non cardiaque, la qualité/sécurité, la traumatologie et l'urologie. Les soumissions seront acceptées sous la forme de travaux originaux en tant que **présentations orales ou affichées, incluant les sujets de qualité et sécurité, d'innovations et de descriptions techniques**. Le nombre maximal de mots pour la soumission de résumé est de **250 mots** (voir détails ci-dessous). Veuillez noter qu'il n'y aura pas de format « 2-minutes 2-diapositives » et que les présentations de cas ne seront pas acceptées. Les travaux qui seront présentés au congrès (présentations orales ou affiches) seront éligibles pour soumission manuscrite et considérés pour publication dans le numéro de l'ACCP du Journal of Pediatric Surgery.

Catégories de prix à l'ACCP – à chaque Congrès annuel, des prix seront attribués pour la meilleure présentation par un étudiant, le meilleur effort en bilinguisme, la meilleure présentation orale, la meilleure affiche et un prix Innovation.

Catégories de résumés : articles originaux, affiches, innovation, descriptions techniques.

DATES IMPORTANTES

DATE LIMITE pour soumission : Lundi le 25 mars 2019 (minuit, heure de l'Est) DÉLAI PROLONGÉ JUSQU'AU 29 MARS 2019, MINUIT HEURE DE L'EST

Avis d'acceptation ou refus : Lundi le 29 avril 2019

SVP NOTEZ QUE LA SOUMISSION DE VOTRE RÉSUMÉ SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES D'ACCORD AVEC CE QUI SUIT :

1. **Tout le contenu soumis doit être original.** Ceci implique que les données ne font partie d'aucun autre travail déjà publié ou présenté (sauf localement), ou qui a été soumis à aucun livre, revue ou congrès national ou international. **Toute dérogation à cette règle ou retrait d'un résumé accepté pour présentation fera en sorte que le présentateur et/ou l'auteur senior seront interdits de toute présentation aux deux prochains congrès de l'ACCP.** De plus, les auteurs et le contenu d'un résumé accepté pour présentation ne peuvent être altérés après l'acceptation. Aucun changement ne sera permis une fois le résumé accepté, et le titre, les auteurs et leurs affiliations seront publiés sur le site internet du congrès annuel de l'ACCP et dans le livre des résumés selon le résumé soumis.
2. **TOUS les présentateurs doivent s'enregistrer pour le Congrès annuel de l'ACCP.**
3. **Un auteur senior/co-auteur DOIT être présent au congrès pour toutes les présentations de ses résidents/étudiants.** Si des circonstances imprévisibles empêchent l'auteur senior d'assister, un co-auteur du résumé provenant du même

centre que le résident/étudiant peut le remplacer après notification et approbation du Président du comité du programme. **Cette personne qui sera présente au congrès en remplacement de l'auteur senior doit être un co-auteur et doit être préparée pour participer à la discussion à la suite de la présentation. Le non-respect de cette règle sans raison valable peut mener à l'exclusion du présentateur pour l'octroi de prix et à l'exclusion de l'auteur senior du résumé à toute présentation pour les deux prochains congrès de l'ACCP.**

INSTRUCTIONS POUR LA SOUMISSION DES RÉSUMÉS – SVP NOTEZ QUE DE NOUVELLES INSTRUCTIONS ONT ÉTÉ AJOUTÉES POUR 2019!

Le résumé que vous allez soumettre va être évalué et considéré pour le congrès annuel de 2019. Les résumés incomplets et les résumés retirés du site internet de soumission ne seront PAS considérés pour présentation. AUSSI NOTEZ qu'il en va de la responsabilité de l'auteur qui soumet le résumé de fournir une adresse courriel valide pour recevoir l'avis de conformité de la soumission – veuillez vous assurer que votre filtre à pourriels est configuré pour NE PAS EFFACER AUTOMATIQUEMENT de tels avis, et SVP vérifiez votre boîte de réception. Le comité du programme de l'ACCP n'est pas responsable de l'échec de réception des avis. **Si vous avez complété la soumission en ligne et QUE VOUS NE RECEVEZ PAS d'accusé-réception dans les 48 heures, SVP contacter le Président du comité du programme à program@caps.ca . L'omission de contacter le Président du comité avant la date limite de soumission dans cette situation fera en sorte que le résumé ne sera pas considéré pour présentation.** Prenez bien note de la date limite pour la soumission des résumés, car il n'y aura PAS de PROLONGATION. Pour de l'information additionnelle sur le congrès, veuillez visiter le site internet de l'ACCP au www.caps.ca .

Les auteurs seront avisés des résultats de la sélection par courriel **le 29 avril 2019**. Les avis sont envoyés uniquement au courriel de l'auteur correspondant fourni avec la soumission. *La responsabilité de fournir un courriel valide revient au soumissionnaire de même que celle d'aviser le Président du comité du programme de l'ACCP de tout changement de courriel et d'aviser les co-auteurs du résumé des notifications de l'ACCP.*

EXIGENCES À SATISFAIRE LORS DE LA SOUMISSION D'UN RÉSUMÉ

TITRE DE RÉSUMÉ

Des titres brefs et descriptifs sont préférables.

DIVULGATIONS

Les auteurs DOIVENT divulger tout intérêt/relation financière qu'ils ont avec toute entité commerciale reliée au contenu de leur présentation. De plus, les auteurs doivent souligner tout usage non-autorisé ou expérimental de drogues qui sont présentées dans le résumé.

Toute étude impliquant des sujets humains et/ou animaliers doit mentionner l'approbation du Comité d'éthique (CE) ou Comité de Revue Institutionnel et/ou du Comité Institutionnel de Soins et d'Usage Animalier (IACUC). L'approbation du CE est aussi requise pour les études rétrospectives. L'indication sur le formulaire du résumé qu'il y a eu approbation du CE/IACUC, implique qu'une autorisation écrite du comité approprié a été obtenue. Les auteurs de résumés qui sont exemptés d'approbations du CE doivent fournir la documentation de cette exemption sous la forme d'une lettre du directeur de leur CE, ou fournir une lettre du l'auteur senior membre de l'ACCP attestant le fait que l'objectif de l'étude remplit tous les critères d'exemption de revue et d'approbation du CE.

Le comité du programme se réserve le droit de refuser des demandes d'exemption, si, dans l'opinion des membres du comité du programme, l'objectif de l'étude ne satisfait pas aux critères d'exemption. Les exigences du CE/IACUC doivent être satisfaites au moment de la soumission du résumé. Tout résumé, qui ne satisfait pas à ces exigences, sera automatiquement rejeté. Il n'y aura aucune exception à cette règle.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ET APPROBATIONS

Toute étude impliquant des sujets humains doivent se conformer aux principes de la Déclaration d'Helsinki de l'Association Médicale Mondiale (Clinical Research 57; 1966; 14; 103) et doit satisfaire toutes les exigences gouvernant le consentement éclairé dans le pays où elles sont effectuées. Pour compléter votre soumission de résumé, vous devez télécharger une copie de votre approbation du CE/IACUC (ou l'équivalent) ou de l'exemption afin que le résumé soit considéré. Si vous soumettez un résumé basé sur une étude coopérative (telle COG), votre approbation institutionnelle pour cet essai spécifique sera suffisante.

TEXTE DU RÉSUMÉ

1. Les noms des auteurs et institutions **NE DOIVENT PAS** être inclus dans le corps du résumé afin de ne pas biaiser le processus masqué de sélection. Les résumés non conformes ne seront PAS considérés.
2. Les résumés doivent se limiter à 250 mots. Un élément graphique ou un tableau est permis. Un élément graphique comptera pour 35 mots de la limite de 250 mots. Les tableaux doivent se limiter à 5 colonnes et 10 rangées. Tout tableau, peu importe sa taille, comptera aussi pour 35 mots de la limite de 250 mots.
3. Pour obtenir une meilleure résolution, les images devraient être du **format jpg ou gif, avec 300 dpi, avec un fichier maximal de 15 K.**
4. Évitez d'utiliser tableaux, figures ou graphiques, à moins qu'ils ne soient simples et illustrent l'idée centrale du résumé qui n'est pas représentée dans le texte.
5. Le résumé doit présenter clairement le **BUT** de l'étude ou de la revue, les **RÉSULTATS** obtenus et les **CONCLUSIONS**. Des promesses quant à l'explication du travail ou des présentations vagues des résultats mèneront au rejet du résumé.
6. Les résumés soumis avec le format « But-Méthode-Résultats-Conclusion » faciliteront le travail du comité de sélection.

- Le **BUT** devrait être un compte-rendu concis de la question posée ou de l'hypothèse formulée.
 - Les **MÉTHODES** doivent fournir les détails du contexte clinique, des critères d'échantillonnage et des dates étudiées. Le groupe contrôle doit être décrit adéquatement. Une mention spécifique doit être faite quant au nombre de sujets expérimentaux ou patients dans les groupes (n=). Les méthodes statistiques, ainsi que leur niveau de confiance, devraient être incluses.
 - Les **RÉSULTATS** devraient être notés avec suffisamment de détails pour soutenir la conclusion et avec assez d'explications pour en indiquer la pertinence.
 - La **CONCLUSION** doit faire le sommaire du résumé (« We conclude ... ») avec un bref commentaire des résultats clairement fondés sur les données, consistant avec le but de la recherche avec un minimum de suggestions ou autres inférences. La conclusion devrait se lire comme un bref énoncé pertinent et autonome.
7. Les évaluateurs peuvent tenir compte de résumés soumis avec des styles différents seulement si le format détaillé ci-haut ne convient pas au contexte ou contenu.
 8. Les abréviations sont découragées et toute abréviation non-standard devrait être évitée. Il ne devrait pas y avoir d'abréviations dans la conclusion. Les auteurs autorisent les modifications au résumé par le comité.

****ENCORE UNE FOIS POUR 2019- Questions à Choix Multiples POUR CRÉDITS DE DPC/EMC ****

Chaque résumé devra être accompagné d'une question à choix multiples (QCM) qui servira en partie aux exigences du Congrès annuel de l'ACCP pour les crédits de la maintenance de la certification en Développement Professionnel et en Enseignement Médical Continu. Plus de détails seront fournis sur le site web de soumission des résumés. **Si l'auteur néglige de fournir une QCM avec la soumission du résumé, le résumé sera considéré comme « incomplet » et ne sera pas accepté pour considération après la clôture des soumissions le 25 mars 2019.**

LES AUTEURS

Le statut d'auteur implique une contribution substantielle à la conception, à l'analyse et à l'interprétation des données, ainsi qu'à l'écriture et la révision du résumé. Le nombre des auteurs devrait être raisonnable, considérant le sujet et l'objectif expérimental. Des données provenant de multiples institutions devraient inclure un auteur de chaque institution ou encore une permission d'un représentant de l'institution à utiliser les données.

PARRAINAGE – NOUVELLES EXIGEANCES!

Si aucun des auteurs n'est membre de l'ACCP, un membre de l'ACCP doit parrainer le résumé. Le parrain doit être d'accord pour assumer les responsabilités énoncées et doit être

présent à la réunion de l'ACCP. En plus de s'assurer que le résumé est valide, éthique et compréhensible, le parrain doit aussi s'assurer que la présentation est pertinente pour l'association. Il est attendu du parrain qu'il assiste le présentateur avec la préparation du manuscrit advenant qu'il soit soumis au *Journal of Pediatric Surgery*. **Le parrain et les auteurs DOIVENT fournir une lettre signée, téléchargée avec le résumé soumis au plus tard le 25 mars 2019**, confirmant ce degré de supervision et assurant le comité du programme que la supervision continuera avec la préparation de la présentation et du manuscrit. **Tout résumé soumis par un non-membre sans être accompagné d'une lettre d'un parrain de l'ACCP sera considéré comme incomplet et sera rejeté.**

AUTEUR CORRESPONDANT

Un auteur correspondant doit être assigné pour chaque résumé. **L'auteur correspondant doit fournir un courriel valide au moment de la soumission du résumé et doit aviser le président du comité du programme de l'ACCP de tout changement.** L'auteur correspondant agira comme liaison pour le résumé. Il aura le devoir de garantir à l'ACCP qu'il s'assure de la qualité et de l'intégrité du travail, et supervisera la préparation de la présentation et du manuscrit.

RÉSUMÉS DE TECHNIQUES OU D'INNOVATIONS

Dans le but d'encourager et de disséminer des idées novatrices, les auteurs sont encouragés à soumettre un résumé détaillant de nouveaux traitements, techniques ou instruments ayant le potentiel d'améliorer le sort des patients pédiatriques. Les résumés peuvent être soumis sous forme de vidéo ou présentation orale. Les soumissions seront jugées pour leur originalité, l'impact potentiel des idées et la qualité de la présentation. Les soumissions tentant de promouvoir un produit particulier sont fortement découragées.

NOTIFICATION

L'auteur correspondant pour chaque résumé sera informé par courriel de la décision du comité le **29 avril 2019** au plus tard. Ce sera à l'auteur correspondant de communiquer avec les autres auteurs.

MANUSCRITS

Les auteurs de résumés acceptés, surtout ceux pour présentation orale, sont encouragés à soumettre un manuscrit pour publication dans le numéro de l'ACCP du *Journal of Pediatric Surgery*. Des informations supplémentaires seront disponibles en avril 2019, après l'avis d'acceptation des résumés. Les vidéos n'entrent pas en considération pour les soumissions de manuscrits. **Ce sera la responsabilité de l'auteur senior et/ou correspondant (ou du membre parrainant de l'ACCP) de vérifier, corriger et approuver la version finale des manuscrits soumis au *Journal of Pediatric Surgery*, selon la mise en page requise.** Le Comité de Publications de l'ACCP ne fournira pas de corrections additionnelles et ne sera pas responsable

des révisions nécessaires aux demandes du Journal of Pediatric Surgery avant la publication finale. Les détails concernant les critères et la mise en page pour publication de manuscrits peuvent être consultés à <http://www.jpedsurg.org/content/authorinfo>.

Marquez vos calendriers pour septembre 2019- nous avons hâte de vous voir dans la jolie et historique ville de Québec!